

Image not found or type unknown



Salaire non payé par mon patron

Par **micmac**, le **10/06/2010** à **11:16**

Bonjour, je travaille actuellement dans une boîte, mais je souhaiterais rester anonyme pour ne pas foutre dans la merde mes collègues. À plusieurs reprises, mon entreprise n'a pas pu nous payer en temps et en heure, jusqu'à présent rien de grave au maximum 5 ou 6 jours de décalage par rapport à la date marquée sur notre contrat, qui étant dit normalement une date fixe. Aujourd'hui nous sommes le 10 juin 2010, ma boîte a déclaré à l'État et au Assedic ma fiche de paie du mois d'avril et de mai 2010, or je n'ai toujours pas reçu mon virement de ces deux mois de travail. Je suppose que c'est illégal de déclarer une fiche de salaire non payé à son employé. Le contrat que j'ai signé n'est pas respecté. Comment puis-je avoir recours... ? Quelle est la solution ? que dois-je faire... ? Cordialement